

MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2026-01

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 janvier 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le dix-neuf janvier à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gary Leroux, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 11

Nombre de Membres Votants : 12

Date de la Convocation : 15/01/2026

Présents : M. Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, Mme Dominique MICHEL, M. Christophe TRIPOZ, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Florence PIRAT et Mme Laurie PASCAL.

Excusés : M. Sylvain BELFIS (ayant donné procuration à Vincent Guichardan), M. Franck BOUVARD, Mme Sandra RUCH et M. Bruno BOURY,

Secrétaire de séance : M. Patrick Vernoux**BUDGET GENERAL 2025 - DELIBERATION MODIFICATIVE N°2**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57

Vu le budget général 2025 de la commune de Malafretaz ;

Vu la délibération n°2025-50 du 27 octobre 2025

Monsieur le Maire précise qu'il convient de modifier le budget concernant la masse salariale du personnel de Grand Bourg Agglomération.

Il propose au conseil municipal d'autoriser le virement de crédits suivants :

Article 60623 – Alimentation - 1 020€

Article 6216 – Personnel affecté par le GFP de rattachement + 1 020€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**Autorise** la délibération modificative N°2 du Budget Général 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Patick Vernoux

Délibération certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le 20 JAN. 2026
Publiée le 20 JAN. 2026

Le Maire,
G LEROUX

Le Maire,
Gary Leroux



Accusé de réception en préfecture
001-210102299-20260119-2026-01-BF
Date de télétransmission : 20/01/2026
Date de réception en préfecture : 20/01/2026

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	404 275.00 €	-1 020.00 €	2 040.00 €	405 295.00 €
011 Charges à caractère général	404 275.00 €	-1 020.00 €	0.00 €	403 255.00 €
60623/011	55 000.00 €	-1 020.00 €	0.00 €	53 980.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	330 100.00 €	0.00 €	2 040.00 €	332 140.00 €
6216/012	330 000.00 €	0.00 €	1 020.00 €	331 020.00 €
6216/012	330 000.00 €	0.00 €	1 020.00 €	331 020.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	1 341 884.08 €	0.00 €	0.00 €	1 341 884.08 €
Total général des recettes d'investissement (1)	1 341 884.08 €	0.00 €	0.00 €	1 341 884.08 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	973 806.87 €	-1 020.00 €	2 040.00 €	974 826.87 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	973 806.87 €	0.00 €	0.00 €	973 806.87 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Acte à classer

2026-01**1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-01-20T12-07-34.00 (MI266949353)

Identifiant unique de l'acte : 001-210102299-20260119-2026-01-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Budget Général 2025 - Délibération modificative n.2

Date de décision : 19/01/2026



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DOCBUDG-21010229900018-001006-DM4-2025-20012026.XML Multicanal : Non

Pièces jointes :

2026-01 Budget Général Type PJ : 70_DE - Délibération
2025 DM2.PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

2026-01 DM2.PDF Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/01/26 à 12:07

Par PALLECOIX Rachelle

Transmis

Date 20/01/26 à 12:07

Par PALLECOIX Rachelle

Accusé de réception

Date 20/01/26 à 12:13